



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du 24 novembre 2023

Présents : Jean-Luc, Guy, Jean, Jean-Pascal, Dominique, Pierre

1. Situation financière

compte courant : 2.149,94 €

compte sur livret : 30.000 €

comptes pilotes : 9.144,36 € (49 membres en positif pour 9.594,55 €, 9 membres à 0, 7 membres entre 0 et -150 € pour - 450,19 €, 0 membre en négatif pour plus de - 150 €

TOTAL : 23.005,58 €

Grosses dépenses depuis le dernier conseil d'administration :

Essence : 4500 litres pour 10.708,41 €

Achat des magnétos pour l'Océanair : 6.345,89 €

Grosse dépense à venir :

Loyer dû à l'Agglo 2B pour la mise à disposition des installations de l'aérodrome : 4.000 €

Prêt CIC : reste à rembourser 2.540,41 € en 18 mensualités de 255,83 € jusqu'au 15.09.2024

Prêt kit Savannah : reste à rembourser 14.666,38 € à rembourser en 52 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

HdV depuis le 1^{er} janvier 2023 :

Océanair : 316 h 36' dont 130 h 25' en double et 186 h 11' en simple

ULM : 217 h 59' dont 157 h 56' en double et 60 h 03' en simple

Le nombre d'heures de vol de l'Océanair est très significativement supérieur à celui de l'année précédente pour la même période (202 h 05). Le nombre d'heures d'ULM est comparable. Mais au total, si la météo voulait bien être favorable, nous pourrions pour la première fois atteindre 600 HdV cumulées avec nos deux appareils !!!

1 – Point mécanique

Le Savannah est remis en service. Le stator a été remplacé sur place sous garantie par Pascal Mallet et Jean-Pascal a pu faire la remise en col sans souci. Merci à tous ceux qui ont permis cette réparation qui a limité la durée d'indisponibilité de l'appareil.

Le moteur destiné à remplacer le moteur actuel de l'Océanair (225 heures de potentiel restant) a été acquis. Jean propose d'en démarrer la préparation en atelier pour programmer son installation courant janvier. Le bureau décide de proposer dès maintenant le moteur actuel à la vente pour permettre aux propriétaires de machines intéressés de l'essayer en vol. Me bureau donne son aval à Jean et Jean-Luc pour fixer le prix demandé au vu du marché. Rem. : depuis la réunion de bureau, ils ont décidé que l'annonce serait faite au prix de 4.000 € négociable.

2 - Atelier Zenair

L'examen des pièces rapportées d'Aix-les-Milles conduit à demander au RSA de recommander un kit de voilure et un kit de fuselage complets. Jean se rapproche du RSA pour connaître sa position. La dépense est importante mais indispensable pour poursuivre le projet.

3 – Inscriptions 2024

Seulement 30 % des membres ont fait connaître leur souhait d'adhérer à l'aéroclub pour 2024. Jean-Luc adressera un message de relance. Par ailleurs, le bureau rappelle que la participation à la vie associative suppose d'inscrire cette participation dans l'action de l'une des fédérations qui portent le souci du développement et de la réussite de nos activités aéronautiques : soit la FFA, soit la FFPLUM, soit le RSA. Indépendamment de l'assurance choisie par chaque pilote, l'adhésion à l'une de ces fédérations est donc obligatoire pour les membres de l'aéroclub du Bocage..

4 – Maintenance et actualisation de notre site internet

Hubert nous a fait part de sa décision de quitter le club. Jean-Luc et Pierre vont le rencontrer pour la suite...

5 – Autorisation parentale pour les vols avec mineur(s) et document relatif aux vols d'initiation

Un formulaire d'autorisation parentale pour les vols avec mineur(s) a été élaboré (joint au présent). Il est approuvé par le bureau. Les instructeurs et les pilotes habilités par eux pour effectuer des baptêmes avec le Savannah ou des vols de promenade ou de découverte avec l'Océanair devront le faire remplir par le(s) parent(s) avant le vol et le laisser à disposition dans le bureau.

Un document relatif aux vols d'initiation réalisé par les instructeurs a aussi été préparé par Fred et Jean-Pascal (également joint). Il est approuvé par le bureau.

6 – Réunion sur la sécurité des vols

Les membres présents ont unanimement apprécié la réunion préparée par Fred et Jean-Pascal. Il est rappelé que celles et ceux qui n'ont pas pu y participer doivent reprendre contact avec l'instructeur avion ou ULM avant de revoler.

A ce jour, l'alticodeur et la radio ne sont pas obligatoires sur notre plate-forme, mais il n'en reste pas moins que ne pas en être équipé pose un vrai problème de sécurité. L'attribution d'une nouvelle fréquence pour notre terrain, laquelle rendra la radio obligatoire, entraînera la modification de la carte VAC en ce sens. A suivre...

Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :

- Le **vendredi 15 décembre** : à 18 heures 30 : réunion du Conseil d'administration suivi du **REPAS DE NOËL** ouvert à tous à partir de 20 heures 30 (s'inscrire auprès de Jean-Luc, Richard, Dominique et Jean-Pierre)
- Le **jeudi 18 janvier 2024** : à 19 heures : réunion du bureau suivi d'un temps convivial ouvert à tous à partir de 20 heures 30
- Le **vendredi 16 février** : à 18 heures 30 : réunion du Conseil d'administration
- Le **samedi 16 mars** : à 18 heures : **ASSEMBLEE GENERALE** envisagée à la salle des fêtes de Combrand avec repas à suivre au restaurant le Marigny (Jean-Luc vérifie les disponibilités avec les restaurateurs et Mme Reveau, maire de Combrand)

Le Secrétaire,

Le Président,